

L'eau c'est la vie.

Donnez-nous votre avis !



Quel est le code postal de votre commune :

--	--	--	--	--	--

Vous êtes :

- Un homme Une femme

Vous avez :

- Moins de 25 ans Entre 26 et 35 ans
 Entre 36 et 60 ans + de 60 ans

À quelle catégorie professionnelle appartenez-vous ?
(une seule réponse possible) :

- Agriculteur exploitant
 Artisan, commerçant, ou chef d'entreprise
 Cadre ou profession intellectuelle
 Employé ou ouvrier
 Élève ou étudiant
 Retraité
 Sans activité professionnelle

ECOPLI



M 20 g
Valable jusqu'au
09/12/2008

COLLECTIVITE
TERRITORIALE DE CORSE
M. LE PDT DU COMITE
DE BASSIN DE CORSE
AUTORISATION 40208
20199 AJACCIO CEDEX 1

Vous êtes consulté sur l'avenir de l'eau

Donnez votre avis, c'est important!

QU'EST-CE QU'UN MILIEU AQUATIQUE EN BON ÉTAT?
C'est une rivière, un lac, une nappe d'eau souterraine, un littoral marin dont l'eau garantit la santé humaine et préserve la vie animale et végétale. C'est donc une eau de bonne qualité et disponible en quantité suffisante pour tous.

**QU'EST-CE QUE LE SDAGE?
LE PROGRAMME DE MESURES?**

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) est un document contribuant à la définition de la politique de l'eau et fixant les objectifs d'amélioration de la qualité de tous les milieux aquatiques et de l'eau pour 6 ans. Il est élaboré par le Comité de bassin. Le Programme de mesures définit, pour la même période, les actions qui permettront d'atteindre les objectifs du SDAGE.

QUELLE EST L'AMBITION POUR L'EAU ?

L'eau n'a pas de frontières. L'Europe s'est dotée en 2000 d'un nouveau cadre de travail unique : la Directive Cadre sur l'Eau. L'ambition des pays membres est d'atteindre un bon état des eaux dès 2015. Seules trois raisons pourraient reporter cette échéance : la durée des chantiers, des conditions naturelles particulièrement difficiles ou un coût exagéré des travaux à réaliser. En tenant compte de ces éléments, chaque Comité de bassin s'engage sur le pourcentage des eaux de son bassin qui atteindront le bon état en 2015. La partie restante devra atteindre le bon état en 2021 ou, au plus tard, en 2027.

SUR QUOI DONNER VOTRE AVIS AUJOURD'HUI ?

C'est sur le schéma directeur et le Programme de mesures 2010-2015 de votre bassin que vous êtes invité à donner votre avis, notamment sur le niveau d'ambition recherché et sur la pertinence des actions prévues.

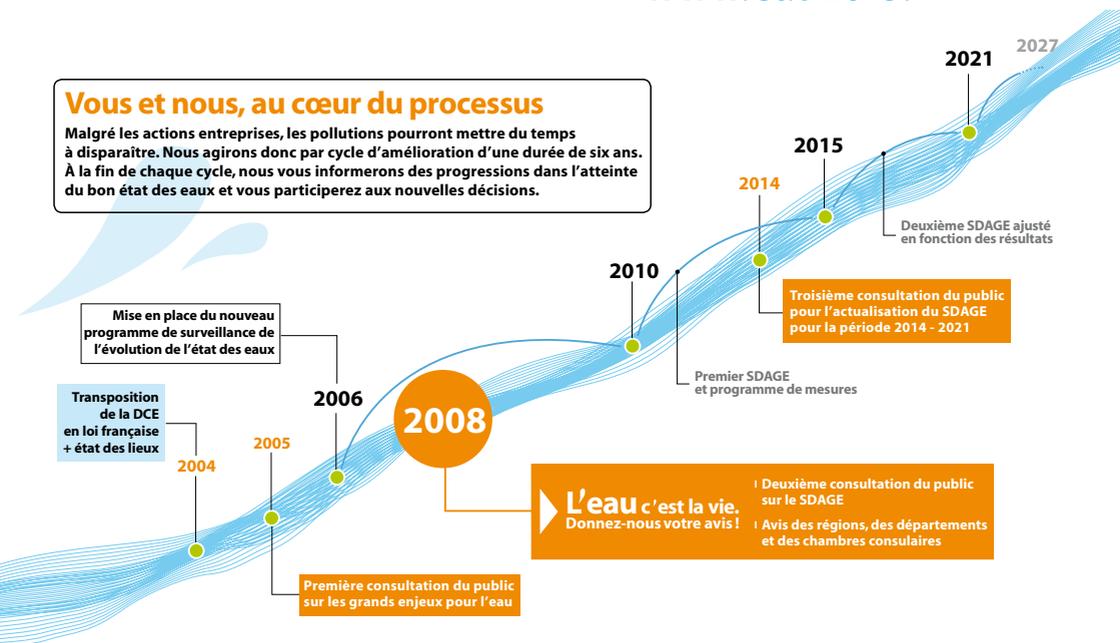
QUI VOUS CONSULTE ?

Le Comité de bassin de Corse, l'Assemblée de Corse et l'État. Le Comité de bassin de Corse est une assemblée de 36 représentants des communes, des départements et de la Collectivité Territoriale de Corse, des différents usagers de l'eau (consommateurs, agriculteurs, industriels, associations de protection de la nature), de l'Université de Corse et de l'État. Il définit la politique de l'eau dans le bassin et coordonne sa mise en œuvre avec l'appui de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse.

Répondez en renvoyant le questionnaire
sans l'affranchir ou répondez sur internet
www.eau2015.fr

Vous et nous, au cœur du processus

Malgré les actions entreprises, les pollutions pourront mettre du temps à disparaître. Nous agissons donc par cycle d'amélioration d'une durée de six ans. À la fin de chaque cycle, nous vous informerons des progressions dans l'atteinte du bon état des eaux et vous participerez aux nouvelles décisions.



Le bassin de Corse

QU'EST-CE QU'UN BASSIN VERSANT ?

C'est le territoire sur lequel toutes les eaux de pluie ruissellent et convergent, à travers un réseau de rivières, vers la mer.

Vous habitez le bassin de Corse :

8 700 km²

Près de 1 000 km de côtes

Environ 3 000 km de cours d'eau

282 000 habitants permanents

2,5 millions de touristes chaque année



COMMENT RÉPONDRE ET S'INFORMER ?

Toutes les informations sont disponibles :

- à la Préfecture et aux sous-préfectures de votre département
- au siège de la collectivité territoriale de Corse à Ajaccio
- sur le site internet : www.eau2015.fr

COORDINATION DE LA CONSULTATION

Collectivité Territoriale de Corse et Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse

Collectivité Territoriale de Corse
22, cours Grandval
BP 215 20187 AJACCIO Cedex 1
www.eau2015.fr



Toute l'information sur l'eau :
www.developpement-durable.gouv.fr
www.eaufrance.fr

L'eau c'est la vie. Donnez-nous votre avis !

QUESTIONNAIRE
À L'INTÉRIEUR



Madame, Mademoiselle,
Monsieur,

L'eau est un bien vital. Elle est de loin notre bien commun le plus précieux car elle touche aux conditions mêmes de la vie. Gaspiller l'eau c'est gaspiller notre capital

de vie et celui de nos enfants. Or, nos ressources sont soumises actuellement à des pressions croissantes : hausse de la population, intensification de l'agriculture, densification urbaine et industrielle... Ainsi, le Grenelle Environnement a placé la question de l'eau, de sa sauvegarde et de sa protection au cœur de ses conclusions. Garantir la meilleure qualité d'eau possible à l'horizon 2015 est un défi qui nous concerne tous. Il est donc absolument essentiel que chacun d'entre vous puisse s'exprimer sur les actions à entreprendre pour maîtriser les pollutions, préserver la qualité de nos rivières et prévenir les risques. Chaque avis et chaque contribution comptent. Les citoyens des 27 États membres participeront également à cette grande consultation. Je n'ai donc plus qu'un mot à vous dire : emparez-vous de ce débat et battons-nous ensemble pour faire de chaque bassin un bassin de vie.

Jean-Louis Borloo

Ministre d'État, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables - 8 février 2008.



Madame, Mademoiselle,
Monsieur,

La richesse des milieux aquatiques corses représente un des principaux atouts pour le développement durable de notre île que nous nous devons de protéger.

En 2005, lors de la précédente consultation publique, vous nous avez fait part de vos préoccupations : mieux anticiper les situations de crises liées aux sécheresses ; traiter les pollutions dangereuses pour la santé ; inciter aux économies d'eau ; mieux informer le public sur les coûts et les financements... Le Comité de bassin vous a entendu. Nous avons travaillé à partir de ces priorités et aujourd'hui, nous vous proposons un plan d'actions qui permet de préserver et d'améliorer d'ici à 2027 la qualité de nos sources, nos rivières et autres plans d'eau. C'est une ambition forte, qui implique l'engagement de toutes et tous. Je vous invite à prendre connaissance de nos propositions et à nous faire part de votre avis en nous renvoyant le questionnaire ci-joint. D'avance, je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ce sujet vital pour notre île.

Ange Santini

Président du Comité de bassin de Corse
Président du Conseil Exécutif de Corse

Votre avis est essentiel, répondez au questionnaire !

L'eau, vous l'utilisez, vous la rejetez, vous la payez, et c'est grâce aux efforts de tous que nous pourrions la protéger. Cette consultation est l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui vont collectivement nous engager pour 6 ans.



Toute l'information sur l'eau :
www.developpement-durable.gouv.fr
www.eaufrance.fr

eau

L'eau demain dans le bassin de Corse

NOS PROPOSITIONS

La gestion de l'eau en France est organisée selon une logique de bassin versant car l'eau dépasse les frontières. Il existe sept grands bassins hydrographiques sur lesquels les agences de l'eau, au nom des comités de bassin, agissent pour améliorer la gestion de l'eau et lutter contre sa pollution.



1

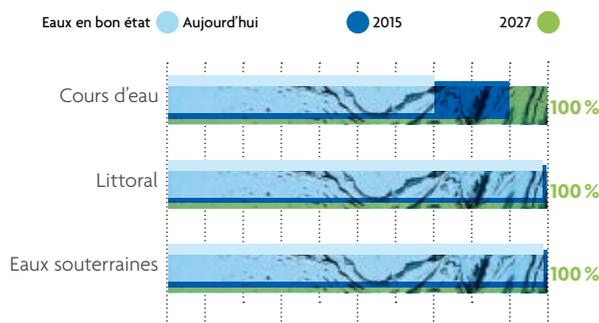
QUELLES EAUX EN 2015 DANS LE BASSIN DE CORSE ?

La situation des milieux aquatiques de Corse, qui sont d'ores et déjà très majoritairement en bon, voire très bon état, est favorable même si un effort significatif reste encore à faire pour atteindre les objectifs affichés.

Pour améliorer la qualité de l'eau d'ici à 2015, il importe :

- de ne pas dégrader les milieux aquatiques déjà en bon état,
- d'engager des actions de reconquête sur les milieux dégradés.

Cela nécessite une gestion de la ressource en eau qui recherche de meilleurs équilibres entre la préservation des milieux, et les activités humaines.

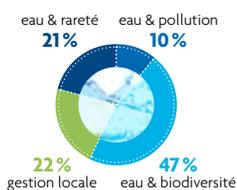


Toutes les masses d'eaux souterraines sont en bon état mais comportent encore quelques secteurs très localisés qui justifient la mise en oeuvre d'actions de restauration. Pour le littoral le bon état sera atteint en 2015, avec pour 3% du linéaire de la côte un niveau moins exigeant pour certains paramètres biologiques (invertébrés, poissons, végétation aquatique...).

...ET À QUEL COÛT ?

Aujourd'hui, environ 90 millions d'euros sont consacrés chaque année à la qualité des eaux dans notre bassin par l'État, les conseils généraux, la Collectivité Territoriale de Corse, les collectivités locales, les industriels, les agriculteurs.

L'effort collectif supplémentaire pour atteindre les objectifs que nous nous fixons d'ici à 2015 est de l'ordre de 3 millions d'euros par an ; soit environ 3% de l'argent consacré. L'objectif du Comité de bassin est avant tout de faire encore mieux pour l'eau grâce à une meilleure efficacité des investissements.



Répartition des coûts pour atteindre nos objectifs pour l'eau en 2015



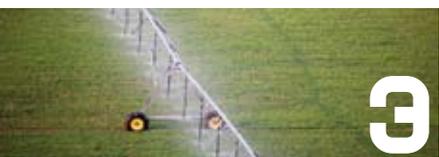
2 EAU & DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROTÉGER L'EAU,
C'EST PROTÉGER
LA VIE ET NOTRE
AVENIR

La ressource en eau est fragile et sensible aux impacts du développement urbain et économique (pollutions, surconsommation d'eau potable, irrigation...). Pour anticiper les effets du changement climatique et créer les conditions d'un développement durable, la politique de l'eau du bassin de Corse repose sur deux principes clefs :

- « prévenir plutôt que guérir » : nous devons faire évoluer nos modes de production économique et nos habitudes de consommation pour économiser l'eau et ne pas la polluer ;
- « ne pas dégrader les eaux qui sont aujourd'hui en bon état » : nous devons préserver la qualité de la ressource en eau, patrimoine naturel d'une grande richesse biologique qui représente un atout pour le développement de la Corse.

Par ailleurs, les spécificités du bassin de Corse (eau plus rare en été, au moment de l'afflux touristique) font de la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable une priorité : nous devons assurer les besoins actuels et de développement par la réalisation des équipements nécessaires tout en prenant en compte les besoins des milieux aquatiques et en minimisant l'impact environnemental.



3 EAU & RARETÉ

ÉCONOMISER
L'EAU ET
ORGANISER LE
DÉVELOPPEMENT
EN TENANT
COMPTE DES
RESSOURCES
DISPONIBLES :
DEUX PRIORITÉS

L'eau n'est pas une ressource inépuisable et elle est rare sur certains territoires. Les évolutions climatiques risquent de renforcer les déséquilibres. Il est donc indispensable de maintenir assez d'eau dans les rivières et les nappes souterraines et de mieux partager la ressource entre tous les utilisateurs, en donnant la priorité à l'eau potable. Le développement doit prendre en compte la disponibilité et la fragilité de la ressource en eau notamment en période estivale.

Pour répondre aux besoins actuels et futurs sans altérer la qualité de l'eau, nos propositions sont :

- économiser l'eau, par :
 - › la sensibilisation de tous les utilisateurs ;
 - › la réduction des fuites dans les réseaux d'eau ;
 - › une meilleure gestion de l'exploitation des forages publics et privés, ainsi que de l'irrigation, notamment en cas de sécheresse ;
 - › une adaptation de la tarification pour mieux investir et financer les services de gestion de l'eau ;
- optimiser la gestion des ouvrages hydrauliques existants ;
- progresser en termes de connaissances des ressources et des prélèvements ;
- faire appel si nécessaire à des ressources complémentaires (réserves et transferts d'eau) pour assurer l'approvisionnement en eau et préserver le fonctionnement des milieux.



4 EAU & POLLUTION

IL EST URGENT
DE RÉDUIRE
LES REJETS
POLLUANTS
DANS L'EAU

La pollution des milieux aquatiques reste limitée en Corse. L'enjeu n'en est que plus fort du fait de leur qualité exceptionnelle. Les efforts doivent être poursuivis car les rejets polluants ont des impacts sur la santé humaine et les milieux aquatiques.

D'une façon générale, il faut poursuivre **le traitement des eaux polluées** :

- Améliorer l'efficacité de la dépollution et de l'exploitation des ouvrages (stations d'épuration, réseaux d'égouts) notamment dans les zones rurales ;
- Mettre en place les structures et dispositifs nécessaires aux filières de traitement des boues de stations d'épuration, des matières de vidange et des macro déchets ;
- Réduire la pollution due aux eaux de pluies en zone urbaine littorale.

Pour réduire **les pollutions d'origine agricole** qui se diffusent dans les milieux aquatiques, nous proposons les actions suivantes :

- Lutter contre les impacts des élevages sur les cours d'eau (rejets, déchets, divagation du bétail...);
- Améliorer le traitement des rejets d'origine vinicole et agroalimentaire (charcuteries, fromageries, abattoirs industriels et artisanaux...);
- Encourager les pratiques alternatives réduisant au maximum l'usage des pesticides (agriculture biologique, désherbage mécanique plutôt que chimique...).

Pour **les substances dangereuses**, les rejets dans l'eau des substances les plus nocives seront interdits. Les rejets d'autres substances dans l'eau seront réduits et les actions suivantes sont notamment proposées :

- Améliorer les filières de collecte, de tri et de traitement des déchets dangereux ;
- Renforcer le traitement des eaux rejetées dans les milieux naturels ;
- Réduire les effluents toxiques des installations portuaires (ports, chantiers navals, aires de carénage, navires...) et généraliser les démarches de type «ports propres».



5 EAU & BIODIVERSITÉ

LE MAINTIEN DE
LA BIODIVERSITÉ
DOIT AUJOURD'HUI
PARTICIPER
À NOS CHOIX
DE DÉVELOPPEMENT

Il est nécessaire de considérer les milieux aquatiques comme un réseau vital et de respecter leur place sur le territoire ; pour cela, il faut :

- Préserver ou restaurer le fonctionnement naturel des rivières en s'attachant à respecter leur espace de mobilité et en favorisant la circulation des poissons (suppression d'obstacles, création de passes à poissons...);
- Gérer le trait de côte (littoral sableux) en tenant compte de sa dynamique ;
- Réhabiliter les zones humides en les faisant connaître et en développant une stratégie de reconquête ;
- Mettre en œuvre des actions de préservation et de valorisation des espèces autochtones et de lutte contre les espèces envahissantes.

**DONNEZ-NOUS
VOTRE AVIS !**

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ces questions.

Les actions que nous proposons permettront de progresser vers le bon état des milieux aquatiques. Elles supposent des contraintes qui s'appliquent à tous : changements dans les habitudes de consommation, changements dans les modes de développement économique et urbain.

QUELLES EAUX EN 2015 ?

L'objectif est d'atteindre le bon état en 2015 pour environ : 90 % du linéaire des cours d'eau, 100 % de celui des eaux côtières et 100 % des eaux souterraines. Pensez-vous que :

- C'est un objectif raisonnable avec des moyens acceptables
 C'est trop ambitieux, il faut faire attention à ne pas entraver le développement de la Corse
 Ce n'est pas assez ambitieux

EAU & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Répondre aux principes «prévenir plutôt que guérir» et «ne pas dégrader les eaux qui sont aujourd'hui en bon état» nécessite de modifier nos comportements, parfois de faire des efforts financiers.

Êtes-vous d'accord pour...

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt pas	Pas du tout
Faire évoluer nos modes de production économique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mieux tenir compte de la préservation des milieux dans le développement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Changer vos habitudes de consommation : en choisissant des produits bio même si cela coûte plus cher	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
en réduisant et triant vos déchets, en économisant l'eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

EAU & RARETÉ

La rareté de la ressource en eau implique de réguler certaines activités (prélèvements pour l'eau destinée à la consommation humaine, agriculture, industrie...) pour préserver les milieux aquatiques.

Êtes-vous d'accord avec cette proposition ?

- Tout à fait Plutôt Plutôt pas Pas du tout

Pensez-vous que la sécurisation de l'approvisionnement en eau reste une priorité quel qu'en soit le prix ?

- Tout à fait Plutôt Plutôt pas Pas du tout

EAU & POLLUTION

Les pollutions sont nocives pour la santé et l'environnement.

Êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes :

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt pas	Pas du tout
Améliorer le traitement des eaux usées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mieux gérer les rejets d'origine vinicole et agro-alimentaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lutter contre les impacts des élevages sur les cours d'eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réduire l'usage de désherbants dans les jardins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Adopter des techniques industrielles et des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

EAU & BIODIVERSITÉ

Les aménagements sur les milieux aquatiques (littoral, zones humides, rivières...) peuvent nuire au développement de la faune et de la flore. Êtes-vous d'accord pour consacrer davantage de moyens à la préservation de la biodiversité ?

- Tout à fait Plutôt Plutôt pas Pas du tout

Pour informer les français ou leur demander leur avis lors d'une prochaine consultation, quel moyen vous semble le plus approprié :

- Votre boîte à lettres
 Internet
 La presse
 Les associations
 En mairie
 En préfecture

Au-delà de la qualité de l'eau potable, qui intéresse la majorité des français, quelles sont vos deux préoccupations ou inquiétudes majeures dans le domaine de l'eau ?

- La pollution par les rejets des villes
 La pollution par les rejets des industries
 La pollution par les pesticides et les engrais
 Le manque d'eau dans les rivières et les nappes souterraines
 Les besoins en eau potable pour la population
 Les volumes d'eau utilisés par les activités économiques
 La qualité des eaux de baignade
 L'entretien des rivières et des berges
 Savoir qui paye quoi pour garder l'eau en bon état